



SITE NATURA 2000

FR8302015

LES GRIVALDES

RAPPORT D'ACTIVITE 2013



Avant propos

Lors du lancement de la procédure Natura 2000 à la fin du XX siècle, des sites d'intérêt majeur pour les chiroptères ont été sélectionnés ; le gîte de reproduction de Grands Murins des Grivaldes (Cantal – Auvergne) est apparu comme l'un des plus dignes de figurer à l'inventaire Natura 2000, il s'agissait d'une des deux colonies connues dans le Cantal.

Il a donc été désigné en avril 2002 au titre de la Directive « Habitats – Faune & Flore » (92/43 CEE de 1992) et répertorié par l'Union Européenne sous le code FR 8302015. Un périmètre de 531 hectares contenant une partie des habitats d'espèce nécessaire à cette chauve-souris a été déterminé autour du gîte de reproduction.

Le Document d'Objectifs (DOCOB) de cette Zone Spéciale de Conservation (ZSC) a été élaboré en 2011, validé par le Comité de Pilotage du site le 22 septembre 2011 et approuvé par le préfet du Cantal le 21 décembre 2011.

Aucune collectivité territoriale n'ayant à cette date souhaité devenir structure porteuse du DOCOB, l'Etat en a confié l'animation à Alter Eco, entreprise associative d'expertise des milieux naturels à l'origine de la proposition du site et co-auteur du DOCOB.

Son chargé d'étude spécialisé sur les chauves-souris est en charge de cette animation à hauteur de 15 % de son temps de travail annuel ; il est également chargé de la mise en œuvre du DOCOB d'un site Natura 2000 proche dédié aux chiroptères, le site de Teissières (FR 8302014)

Le bilan d'activité ci-dessous fait le point sur l'animation du site Natura 2000 pour l'année 2013, seconde année de mise en œuvre du DOCOB.

Le site Natura 2000 des Grivaldes compte 7 espèces de faune d'intérêt communautaire inscrites à l'Annexe II de la Directive « Habitats – Faune & flore » (dont 6 chiroptères et 1 coléoptère) 6 espèces d'oiseaux inscrits à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » ainsi que 4 habitats d'intérêt communautaire dont 2 sont d'intérêt prioritaire.

A noter que le périmètre du site des Grivaldes n'inclue pas le linéaire de la rivière le Goul qui le traverse, celle-ci étant inscrite au sein d'une Zone Spéciale de Conservation plus vaste, de type linéaire : « Haute et basse vallée de la Truyère et du Goul » (FR7300874) Dans ce site 2 espèces de la faune d'intérêt communautaires inscrites à l'Annexe II de la Directive « Habitats – Faune & Flore » sont répertoriées.

6 objectifs de développement durable ont été définis sur ce site :

1. Préserver la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris
2. Préserver les territoires de chasse des chauves-souris et les corridors
3. Préserver les habitats d'intérêt européen
4. Améliorer la connaissance des habitats, espèces et habitats d'espèces
5. Mobiliser et informer les habitants de la mise en œuvre du DOCOB
6. S'assurer de l'appropriation et du respect des objectifs du DOCOB

Pour les atteindre, 21 mesures ont été identifiées dans le DOCOB : 10 relèvent de la gestion ; 4 des Etudes ; 2 de la communication ; 5 de l'Animation.

Le DOCOB et l'actualité des sites sont disponibles sur la page internet dédié au site Natura 2000 des Grivaldes et de Teissières: <http://grivaldes-teissieres.dev.n2000.fr/> ou sur le site Web d'Alter Eco : http://www.altereco-env.com/crbst_42.html

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour de 4 axes :

1. Gestion des habitats et des espèces
2. Amélioration des connaissances et suivis
3. Information, sensibilisation et valorisation
4. Mise en œuvre et animation du DOCOB

Le bilan d'activité ci-dessous respecte cette organisation dans un souci de lisibilité.



Prairie de fauche de plaine sous Escalafon



Chênaie pâturée sous Plainecoste



Pâtûre thermophile d'En Bouesque

1. Gestion des habitats et des espèces

Ce volet de l'animation du DOCOB a encore fortement mobilisé l'animateur du site afin de finaliser la seconde tranche de contractualisation des MAET, âprement soutenue sur le terrain puis négociée en CRAE en fin de période d'animation précédente (cf. Bilan d'activité 2012).

1.1 les contrats Natura 2000 (en regard des mesures G3, G8, G9 & A2)

L'animation sur ce thème s'est donc intéressée aux Mesures Agri-Environnementales Territorialisées. C'est la Chambre d'Agriculture du Cantal qui a œuvré une nouvelle fois pour compléter ou initier les diagnostics d'exploitation alors que l'animateur se chargeait des diagnostics écologiques. La connaissance préalable des situations agricoles et du contexte environnemental a facilité cette année la phase d'expertise bien que l'étape de persuasion initiale auprès des candidats pressentis ait encore pris beaucoup d'énergie. Sur la base du zonage optimal des mesures, effectué lors de la 1^{ère} phase de contractualisation, 3 exploitants ont été particulièrement sollicités : un en Aveyron, déjà contractant en 2012 afin de compléter sa déclaration sur des forêts sous pâturées, deux dans le Cantal, dont un pluriactif gestionnaire de terrain de chasse de chauves-souris au contact de gîtes populeux.

Ce dernier n'a finalement pas pu souscrire au dispositif malgré sa motivation du fait de conditions restrictives en lien avec la surface minimale d'installation initiale de ce pluriactif seulement concerné jusque là par l'ICHN. Le bloc de parcelles en pâture autour du hameau de Molèdes n'aura donc pu être engagé, ce qui constitue le grand échec de l'animation étant donné l'intérêt de ce secteur pour les chauves-souris et la fragilité de la présence agricole.

Bilan de la contractualisation (en attente de confirmation par l'administration)

MAET	Surface engagée 2012	Surface engagée 2013	Surface totale	Montant total estimé
AU_GRIV_HE1	7,46ha	4,22	11,68	2126€
AU_GRIV_HE2	5,11ha	2,4	7,51	2170€
AU_GRIV_HE3	0,9ha	8,34	9,29	2100€
	13,47	14,96	28,43	6396€/an

5,4% de la surface totale du site ou plutôt 46% de la surface éligible a été souscrite contre 22% en 2012. L'animation 2013 a donc permis de doubler la surface contractualisée et approcher la moitié de la réalisation possible, ce qui peut être considéré comme honorable.

La dispersion des parcelles contractualisées du sud au nord le long de l'axe du Goul est également favorable à la conservation de terrains de chasse diversifiés et accessibles pour les chauves-souris issus de la plupart des gîtes connus.

L'animation autour des seules MAET a été à nouveau une des actions les plus consommatrices du temps d'animation (environ 23% du total)

1.2 Les chartes Natura 2000 (en regard des mesures G3, G4, G6, G10)

La stratégie d'action sur un site qui comporte près de 900 parcelles et compte peu d'habitants vivants sur place avait consisté en 2012 à toucher en premier lieu les exploitants agricoles engagés dans les MAET et le cas échéant où ils étaient fermiers, leurs propriétaires.

6 propriétaires (4 dans le Cantal et 2 en Aveyron) ont donc souscrit l'an passé une Charte représentant 20% de la surface du site (115 ha).

La dynamique d'animation autour des chartes Natura 2000 a été interrompue par l'absence de visibilité qui a régné durant l'année 2013 autour du niveau de compensation de la TFNB par l'Etat aux communes qui perdraient de l'impôt du fait des signatures de chartes.

Une charte a cependant été préparée avec le propriétaire exploitant qui a intégré cette année le dispositif MAET, mais elle n'a pu être transmise assez tôt en fin d'année.

1.3 Les contrats forestiers et les contrats « ni-ni »

Il n'y a pas eu de contrat non agricole souscrit en 2013 du fait de l'achèvement de la phase de financement durant le 1^{er} semestre et l'absence de projet suffisamment avancés avant cette échéance. L'animation a poursuivi le constat d'un fort besoin lié à la conservation de toitures de certains gîtes occupés par des chiroptères sans qu'il soit encore possible d'avancer un plan de financement cohérent. Ce devrait être une des ambitions de l'animation 2014.

2. Amélioration des connaissances et suivis

Il s'agit d'un des pôles majeur de l'animation du DOCOB qui comprend le suivi des espèces et des habitats qui ont servi à la désignation du site.

Le contrôle de l'occupation des gîtes de reproduction et de transit renseigne un indicateur de bon état écologique des populations ; il doit être renouvelé chaque année.

La colonie de reproduction de Grands Murins dont le gîte a été découvert l'an dernier dans une fissure de la falaise des Grivaldes obligeait à un suivi dédié.

L'existence d'autres taxons hors chiroptères signalés au FSD conduit à des recherches ciblées (oiseaux relevant de l'Annexe I de la Directive, amphibiens, insectes...)

L'achèvement de la cartographie des habitats naturels (programme CHANE) en 2012 laissait des perspectives pour évaluer des habitats spécifiques.

2.1 Recherches sur l'état de conservation de l'habitat « prairie de fauche de plaine » (Action E1)

Cette recherche était justifiée par la rareté de cet habitat dans l'environnement, par le fait que des MAET ont été souscrits sur une partie des surfaces identifiées dans ce type et que jusqu'aux recherches sur les extensions, la cartographie initiale des habitats du site n'identifiait que des prairies thermophiles. L'objectif était donc de revisiter ces prairies afin de constater leur correspondance ou non avec les cahiers d'habitat.

Elle a mobilisé la structure animatrice lors d'une session de quelques jours fin juin durant lesquels des relevés phytosociologiques ont été effectués dans l'ensemble des parcelles concernées.



Hervé Picq, botaniste, en discussion avec la propriétaire

Aux 2,97 ha déjà décrits lors de la cartographie sur l'extension se sont ajoutés 1,934 ha de l'enclave des Cazottes où les propriétaires très investis dans la conservation d'un cadre de vie exceptionnel étaient ravis de montrer la richesse de leurs prairie à fauche tardive accueillant encore des narcisses au printemps (exceptionnel à cette altitude de nos jours) et un cortège estival fourni notamment en Phalangères à feuilles de lys. Un nouvel habitat pour le site comptant pour 4,904 ha.

Cette recherche a donc été l'occasion d'échanges avec les propriétaires ou les exploitants de ces milieux devenus rares mais indispensables à la conservation d'une bonne naturalité dans le site.

2.2 Utilisation des gîtes par les chauves-souris (Action E3)

La conservation de la richesse chiroptérologique du site repose pour une grande part sur l'accessibilité et la tranquillité de gîtes dans l'habitat humain.

S'assurer de celles-ci chaque année, tout en effectuant un décompte précis des populations (âge et sex-ratio) renseignent à la fois sur les dynamiques de populations comme sur l'état de conservation des gîtes et de leurs occupants.



Colonie de parturition de *Myotis emarginatus*

Rhinolophus hipposideros : femelle portant son jeune

Ces suivis récurrents sont donc indispensables à la connaissance et à la protection.

Ils sont en outre l'occasion de rencontres avec les propriétaires, le plus souvent propices à faire participer à la démarche Natura 2000.

4 journées (25, 26 & 27/06 puis 25/07) ont été consacrées à ce suivi en 2013.

Par rapport aux effectifs inscrits dans le DOCOB et signalés aux FSD du site, un différentiel subsiste dans la mesure où il est toujours impossible de décompter la colonie de Grands Murins du fait de l'inaccessibilité de la fissure où elle s'est retranchée (Cf. le bilan 2012 pour les péripéties de la découverte) et d'un des gîtes de Petits Rhinolophes à nouveau en raison de l'absence du propriétaire cet été. En revanche, du fait de sa mise en vente, l'accès a été rendu possible dans une maison connue pour abriter une colonie, ce qui a permis son décompte (26 individus au total).

L'effectif peut être considéré comme stable pour les Petits Rhinolophes (120 individus en 2012, 115 en 2013 lors de comptages aux mêmes dates) et la poursuite d'une baisse sensible (35 en 2012, 32 en 2013) pour le Murin à oreilles échancrées (la succession de deux printemps pluvieux a probablement pénalisé la parturition).

Les reproductions des Petits Rhinolophes sont décalées dans le temps d'au moins une quinzaine de jours et il a été constaté une grande hétérogénéité des dates de mise-bas puisque des jeunes étaient volants que d'autres venaient de naître.

Du fait de la priorité donnée cette année à la recherche d'éventuels gîtes de parturition proches du site de Teissières, les contrôles de gîtes sur les Grivaldes se sont limités à l'existant connu, où l'échelonnement de la reproduction a nécessité toutefois plusieurs passages comme à Molèdes ou aux Aurières.

Communes	Lieu-dit	Gîte	Espèce	Effectif (dt juv)	
Lapeyrugue (15)	Les Grivaldes	Falaise	<i>Myotis myotis</i>	Essaim non décomptable	
	Roquechauffraix	Grange	<i>R. hipposideros</i>	Propriétaires absents cet été	
St-Hippolyte (12)	Le Mas	Grange	<i>R. hipposideros</i>	Propriétaires absents cet été	
Lapeyrugue (15)	Molèdes	Grange	<i>M. emarginatus</i>	32 (6)	
			<i>R. hipposideros</i>	1	
			<i>R. ferrumequinum</i>	3	
			Maison	<i>R. hipposideros</i>	3
			Gîte rural	<i>R. hipposideros</i>	4
				<i>M. emarginatus</i>	4
Murols (12)	Les Aurières	Grangette	<i>R. hipposideros</i>	16	
	Le Grel	Maison	<i>R. hipposideros</i>	26 (1)	
	Le Batut	Grangette	<i>R. hipposideros</i>	7	
Ladinhac (15)	Lagarrigue	Grangette	<i>R. hipposideros</i>	56	
	En Bouesque	Maison		RAS	

Contrôle des gîtes été 2013 – les Grivaldes

2.3 Opération Grands Murins

Prévu lors de la session de fin juin, le suivi télémétrique des Grands Murins des Grivaldes sur leurs terrains de chasse forestiers n'a pu avoir lieu du fait d'une météorologie pénalisante pour les animaux en phase de parturition et de la difficulté à reprogrammer une opération qui tient pour une part à la présence d'aides bénévoles.

Aucune capture n'a été tentée au droit du gîte afin de ne pas perturber les animaux et préserver l'efficacité du site de capture au droit de la colonie.

Afin de localiser précisément la colonie dans le complexe rocheux de la falaise des Grivaldes, une descente en rappel a été effectuée par un bénévole (T.Darnis) après le départ des Faucons pèlerins qui se reproduisent également sur le site.



Malgré les difficultés de progression, il a été possible de cerner la poche où se tient l'essaim grâce à la présence de quelques individus posés dans une sorte de sas d'entrée, mais, du fait de l'éloignement et malgré une rallonge de 2 mètres, l'endoscope numérique n'a pas permis d'en savoir plus sur le contenu de l'abri.



D'autres moyens plus conséquents devront être déployés pour décompter l'effectif en présence et caractériser l'activité du groupe de femelles qui utilisent un gîte particulièrement original pour l'espèce.

Un suivi par caméra infrarouge haute résolution est envisagé. De

nombreuses questions techniques doivent être auparavant balayées.

2.4 Autres suivis (Action E4)

La fréquence des visites de l'animateur sur le terrain (pour l'animation des MAEt, les suivis des gîtes...) permet de dégager quelques heures pour un suivi de la reproduction du couple de Faucon pèlerin présent sur le site. Comme en 2012, deux jeunes se sont à

nouveau envolés de l'aire occupée sur la falaise des Grivaldes et ce de manière très précoce pour ce printemps pluvieux (23/05).

Grâce à l'action de prévention engagé en 2012 avec la Fédération Française Montagne et Escalade pour qu'elle signale sur son site internet le souhait d'une restriction d'activité lors de la période de présence du rapace, il n'a pas été constaté (ni par nos informateurs sur place) de pratique durant la période de reproduction du rapace.

La gestion de ce site n'étant pas définie il a été difficile d'envisager un panneauage spécifique en 2013. Cette action devient d'autant plus nécessaire que la présence d'un gîte exceptionnel de Grands Murins implique d'étendre jusqu'à la fin juillet au moins la période déconseillée pour la grimpe.

Etant donnée l'intérêt patrimonial de cette paroi, il est à se demander s'il ne faudrait pas qu'elle bénéficie in fine d'une mesure de protection réglementaire comme par exemple un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.

D'autres suivis ont été engagés en 2013 à la manière de coups de sonde en prévision de la mise en place de protocoles plus sérieux si les premiers résultats sont au rendez-vous.

Les recherches se sont polarisées sur la ripisylve et le boisement inondé par la queue du barrage du Goul. Cet espace de divagation à la jonction entre le site inéaire « Vallée du Lot, de la Truyère et du Gou » (FR7300874) et le site surfacique des Grivaldes paraît propice à la présence d'odonates patrimoniales (dont les Cordulies splendide ou à corps fin) et d'amphibiens (Rainettes arboricole et/ou méridionale).

Une écoute en mai n'a pas permis de départager ces deux anoures d'intérêt patrimonial ; une prospection plus serrée tâchera d'y palier en 2014 ; l'habitat paraît cependant favoriser la méridionale qui serait ici en limite d'aire.

La prospection début août à l'aide d'un canoë des deux rives du Goul depuis l'amont (entre les Grivaldes et le Batut) sur une distance de 300m vers l'aval n'a pas permis de découvrir une seule exuvie (dépouille larvaire) d'odonate, une méthode de recherche à vue pourtant adaptée pour documenter l'habitat d'une espèce et prouver sa reproduction. Cette prospection paraît à posteriori trop tardive pour renseigner correctement l'intérêt des habitats en présence ; la durée de présence des restes d'odonates sur des supports à inondation/exondation régulière pourrait être réduite.

Le fait que la LPO Aveyron ait entamé un inventaire des odonates d'intérêt patrimonial sur la ZSC Lot, Truyère et Goul incite à une coordination pour que l'habitat formé par les forêts inondées du barrage du Goul soit inclus dans ces recherches.

3.2 Organiser des animations pédagogiques (Action C2)

Après deux nuits de la Chauve-souris (une organisation commune dans toute l'Union Européenne) à Pons sur le site des Grivaldes en 2011, au plan d'eau du Maurs sur le site de Teissières en 2012, la nocturne 2013 eu lieu le 24 août à Murols, une commune bien impliquée pour faire avancer Natura 2000. L'information donnée par voie de presse (6 journaux papier, 3 radio locales) et par affichage dans toutes les communes des deux sites Natura 2000, est également fournie lors des rencontres estivales (contrôle des gîtes, session contrôle des gîtes, info Chartes, MAET...) est également relayée au niveau national par la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères qui répertorie toutes les manifestations du même type et fournit affiches, dossiers de presse et supports d'animation.

Cette année, le public était convié à une soirée « sanguine » sur le thème de la chauve-souris au cinéma à l'occasion d'un quizz (sur les réalisateurs, acteurs et musiciens) arrosé d'une boisson à la mode de Dracula. La mairie et le comité des fêtes de Murols se sont associées pour proposer gratuitement des fouaces à déguster au retour de la balade dans l'inaudible, encadrée en prélude à la projection, afin de découvrir les chauves-souris du village. Une quinzaine de personnes (locaux et vacanciers) ont participé à ce moment de convivialité.



4. Mise en œuvre et animation du DOCOB

Cette rubrique regroupe les actions propres à faciliter la mise en œuvre du DOCOB ; elles relèvent essentiellement du domaine de la gouvernance et du financement.

3. Information, sensibilisation et valorisation

Les sites Natura 2000 sont dédiés à la conservation d'habitats et d'espèces mais ils sont le support d'activités humaines, de pratiques qui peuvent les favoriser ou les altérer. L'animateur consacre une bonne part de son énergie à faire connaître le site, ses richesses et les actions pour les préserver. La diffusion de cette information et la concertation étant en effet la voie choisie pour faire adhérer les populations au dispositif.

3.1 Diffuser une information régulière sur le DOCOB et sa mise en œuvre (Action C1)

La Lettre d'Information du Site :

En fin d'année 2013, la structure animatrice a entamé la collecte et la sélection des informations qui fourniront le contenu de la troisième Lettre d'Information du Site (LIS) qui sera diffusée à l'occasion du prochain COPIL des deux sites voisins des Grivaldes et de Teissières, afin que les membres de cette instance contribuent à sa distribution. Dans un format A3 couleur recto-verso, qui présente dans un maquetage « grand public », les principaux résultats de l'étude préliminaire des bryophytes seront exposés ainsi que les nouveautés sur le plan chiroptérologique (nouvelles espèces, terrains de chasse). L'exemple du contrat forestier de la forêt communale de Leucamp sera l'occasion de rappeler que des contrats peuvent être élaborés avec l'aide de l'animateur du site.

La LIS sera éditée dans les 1ers mois de 2014 et diffusée au plus tard durant la semaine d'inventaire de terrain prévue début juillet et au mieux durant le prochain COPIL.

L'information sur le Web :

Durant l'année 2013, l'animateur a eu le souci de rendre disponible toute l'information écrite (compte-rendu et diaporama des réunions du COPIL, des groupes de travail... ; documents techniques, cartographies...) Celle-ci est consultable sur une page dédiée du site Web d'Alter Eco (www.altereco-env.com/crbst_42.html) ainsi que sur un site Web dédié sur la pépinière de l'ATEN (<http://grivaldes-teissieres.dev.n2000.fr/>) une plateforme officielle qui regroupe les sites Natura 2000 français en pointe dans la diffusion de l'information.

La migration de ce dernier site vers un nouvel environnement a quelque peu perturbé la mise à jour mais l'achèvement de cette phase sera l'occasion de renouveler le contenu.

Veille environnementale et relations avec les porteurs de projet et les collectivités.

L'animateur a exercé grâce à des relais d'information locaux et à sa présence régulière sur le site, une attention aux projets qui relèvent de l'évaluation d'incidence Natura 2000 et plus généralement aux pratiques qui pourraient remettre en question le bon état écologique du site.

Aucun aménagement ou évènement susceptible de bouleverser les équilibres écologiques n'a été noté. Toutefois la mise en vente d'une maison accueillant une colonie de Petits Rhinolophes (au Grel) laisse planer un doute sur la pérennité de ce gîte, les nouveaux propriétaires risquant d'être plus gênés par ses drôles d'occupants que les actuels détenteurs qui ne venaient plus guère. Une information circonstanciée a été fournie à l'agence immobilière en charge de la vente.

En outre des dépôts de gravats (curages de fossés, déchets de construction) en bordure d'un habitat prioritaire à la limite méridionale du site ont donné lieu à signalement à la commune de Saint-Hippolyte lors de la rencontre entre l'animateur et les élus, afin qu'ils fassent cesser les contrevenants.



Comme il s'y était engagé lors du dernier COPIL, l'animateur est passé dans les communes aveyronnaise du périmètre (Murols et St-Hippolyte) afin de rencontrer les maires et échanger avec eux sur les enjeux de conservation du site, l'évolution de la mission d'animation et recueillir de leur part les attentes, les projets qui pourraient impacter les sites. Il en

ressort un fort intérêt pour la démarche Natura 2000 qui donne du sens à l'action publique dans le domaine environnemental trop souvent vécu par les communes sous le seul jour réglementaire ou par des thématiques très techniques (assainissement, déchets...).

Ces rencontres seront renouvelées après la séquence électorale du début 2014, afin de prendre date avec les nouveaux élus (changement attendus de l'exécutif sur les deux collectivités).

Aucun porteur de projet, maître d'ouvrage ou bureau d'étude n'a sollicité l'animateur.

Relation avec la structure porteuse :

Des points réguliers ont été faits par l'animateur auprès du correspondant Natura 2000 de la DDT du Cantal, et par téléphone à l'occasion avec celui de la DREAL Auvergne.

Prévue initialement en fin de période d'animation, la réunion du COPIL commun pour les deux sites Natura 2000 animé par Alter Eco (Grivaldes et Teissières) n'a pu avoir lieu en fin d'année faute de temps et a été décalée à la mi 2014 du fait des périodes de réserve successives des élus en rapport avec les élections municipales et européennes.

L'animateur a par ailleurs participé à une rencontre des naturalistes intéressés à la conservation des chauves-souris à l'occasion du comité technique du Plan Régional d'Action pour les chiroptères le 21 mars 2013 à Clermont-Ferrand.

Enfin l'animateur a préparé et participé à la réunion de la Commission Régionale Agro-Environnementale de l'Auvergne (CRAE) afin d'y présenter les besoins de financement de la 2^{nde} année de contractualisation des MAET des sites qu'il anime.

Gestion administrative et financière

Cette section concerne le temps passé à l'élaboration des contenus, à l'organisation des plannings à consacrer à différentes actions, au remplissage des tableaux de bords de suivis administratifs, au contrôle budgétaire de la mission d'animation dont le montage de la proposition financière, et au bilan de celles-ci.

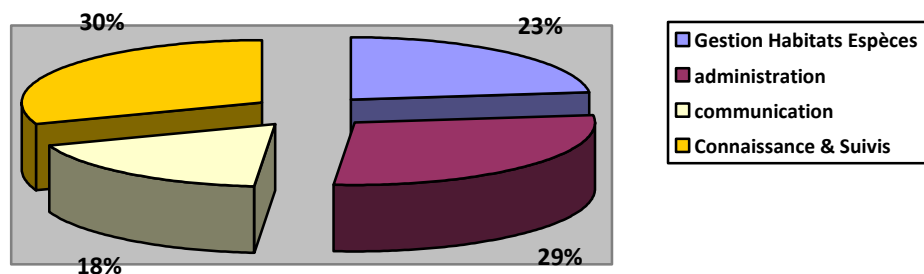
5. Bilan synthétique :

La ventilation par grands thèmes du budget temps consacré par l'animateur (hors prestation d'un autre salarié d'Alter Eco pour les suivis faune et flore et hors bénévolat valorisé) aux deux sites Natura 2000 des Grivaldes et de Teissières (budget mutualisé sur les deux sites) se décompose comme suit sur une base 2013 de 241 heures.

Pour information dans le devis prévisionnel la répartition était de 23% pour la gestion des habitats et des espèces (préparation des contrats, des chartes...) 34% pour la connaissance et les suivis (des espèces, des habitats...) 22% à l'information, la sensibilisation et à la communication (LIS, Web, information aux particuliers...) et 21%

consacrés à la mise en œuvre et l'animation des DOCOB (réunions, suivi administratif et financier...)

Dans le graphique ci après, il est loisible de constater que dans les grands volumes, ces estimations (quoique ne prenant pas encore en compte des reliquats de la mission 2013 qui courent sur le début 2014) sont à peu près conformes.



6. Difficultés rencontrées

Une meilleure connaissance du site Natura 2000, des acteurs et des outils a permis de faire que cette seconde année soit celle de l'approfondissement de la connaissance sur ce site : les acteurs (notamment collectivités) sont mieux connus et leur appréhension de Natura 2000 permet d'espérer avancer à l'avenir (contrats, charte...)

Les écueils rencontrés cette année relèvent de l'arrêt des financements pour les contrats, surtout des incertitudes quant à l'épuisement de l'enveloppe dédiée aux îlots de sénescence. Le flou autour du dispositif de compensation de la Taxe sur le Foncier Non Bâti aux communes dont les propriétaires imposés signent des chartes n'a pas permis d'assurer une animation efficace sur cette approche pourtant originale de Natura 2000.

7. Perspectives 2014

La connaissance du site doit être encore affinée quitte à s'écarter de son périmètre pour compléter la connaissance des méta-populations de chauves-souris qui s'y reproduisent. L'attractivité des forêts du site doit être mieux caractérisée ; la capture et l'équipement d'individus d'espèces inféodées à ces terrains de chasse y aidera.

L'inventaire bryologique initié en 2013 sur le site voisin de Teissières, où il a donné des résultats inespérés, pourrait trouver un prolongement aux Grivaldes en ciblant les secteurs rocheux qui paraissent propices à l'expression des ambiances cévenoles.

La prise en compte de natura 2000 par la population sera améliorée par la mise à disposition d'une exposition sur les chauves-souris dans un local aux portes du site.

Le COPIL des deux sites réunis aura lieu début juillet à Pons (12) ou à Lapeyrugue (15) selon les disponibilités.

